

9 2 AVR 1922

EXERCICE 1921

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Société anonyme au Capital de Francs 45.000.000 versés

SIÈGE SOCIAL A MULHOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 AVRIL 1922

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

IMPRIMERIE BADER & C<sup>ie</sup>, MULHOUSE

1922

SIÈGE SOCIAL

MULHOUSE, 1, Rue du Havre

AGENCES : GRAND'RUE et RUE DU SAUVAGE

SUCCURSALES ET AGENCES

Altkirch, Bischwiller, Brumath, Cernay, Colmar, Ensisheim, Guebwiller, Haguenau,  
Lapoutroye, Markolsheim, Neuf-Brisach, Rouffach, Saint-Louis, S<sup>te</sup>-Marie-aux-Mines,  
Sélestat, Saverne, Sultz (H-Rhin), Strasbourg, Thann, Zurich.

BUREAUX

Betschdorf-le-Bas, Drusenheim, Oderen, Orbey, Pfaffenhofen, Reichshofen,  
Saint-Amarin, Sierentz, Soufflenheim, Sultz-sous-Forêts, Wesserling.

EXERCICE 1921

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Société anonyme au Capital de Francs 45.000.000 versés

SIÈGE SOCIAL A MULHOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 AVRIL 1922

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

IMPRIMERIE BADER & C<sup>ie</sup>, MULHOUSE

1922

## CONSEIL DE SURVEILLANCE

— 1921 —

MM. Eugène RAVAL, O ✱, Banquier à Paris,  
Président;  
Léon DARDEL, O ✱, Industriel à Paris,  
Vice-Président;  
Henri ARLENSPACH, Industriel à Mulhouse;  
Paul CHAMBAUD, Industriel à Mulhouse;  
Paul FUZELIER, Ancien Banquier à Saint-Dié;  
Edouard GAST, ✱, Industriel à Isenheim;  
Arnold SEYRIG, ✱, Industriel à Mulhouse;  
Henri SCHLUMBERGER, Industriel à Mulhouse;  
Henri THIERRY MIEG, Industriel à Mulhouse.

## DIRECTION

M. Paul SALMON, Directeur Général.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

— 1922 —

MM. Eugène RAVAL, O ✱, Banquier à Paris;  
Président;  
Paul CHAMBAUD, Industriel à Mulhouse;  
Vice-Président;  
Léon DARDEL, O ✱, Industriel à Paris;  
Vice-Président;  
Marc BERNHEIM, ✱, Industriel à Paris  
Paul FUZELIER, Ancien Banquier à Saint-Dié;  
Edouard GAST, ✱, Industriel à Isenheim;  
Paul JOURDAIN, ✱, Industriel à Altkirch;  
Arnold SEYRIG, ✱, Industriel à Mulhouse;  
Henri SCHLUMBERGER, Industriel à Mulhouse;  
Henri THIERRY MIEG, Industriel à Mulhouse;  
Fernand VOGT, Industriel à Mulhouse.

## DIRECTION

Paul SALMON, Administrateur délégué.

## RAPPORT DE LA DIRECTION

MESSIEURS,

Nous vous avons convoqués aujourd'hui pour vous rendre compte des résultats de l'exercice 1921, le dernier qui se soit déroulé dans le cadre des lois locales, notre Assemblée du 30 Janvier 1922 ayant décidé la transformation, à dater du 1<sup>er</sup> Janvier 1922, de notre Société en Société anonyme sous le statut de la législation française.

Cette opération étant actuellement réalisée, c'est donc l'ancienne Direction générale et l'ancien Conseil de surveillance qui vous rendent compte de leur mandat et qui vous demandent, chacun en ce qui le concerne, votre approbation et quitus de leur gestion au 31 Décembre 1921.

Comme vous le savez notre Etablissement vient de réaliser une importante opération: la reprise des Sièges alsaciens de la Banque Nationale de Crédit comprenant: Strasbourg, Bischwiller, Brumath, Haguenau, Saverne et Sélestat.

La réalisation en 1913 de nos Succursales et Agences françaises avait réduit notre exploitation effective au territoire du Haut-Rhin, mais nous permettait d'envisager l'extension de notre réseau en Alsace dans un avenir plus ou moins proche. La guerre ne nous a pas permis de créer de nouveaux sièges et l'armistice venu, le problème de la valorisation et diverses autres circonstances se sont opposés à l'exécution du programme de créations nouvelles élaboré dès 1914.

D'autre part la Banque Nationale de Crédit se devait d'être représentée dans les provinces reconquises dès la première heure et à défaut du Comptoir d'Escompte de Mulhouse, empêché momentanément par les considérations que nous venons de vous exposer, elle s'installa à Strasbourg.

Bien que la question de la valorisation ne soit pas encore définitivement réglée, les circonstances se sont maintenant suffisamment modifiées pour que nous ayons cru devoir procéder à un réajustement qui avait toujours été dans la pensée des dirigeants des deux Etablissements; c'est vous dire que l'opération n'a rencontré aucune difficulté et s'est effectuée dans de bonnes conditions pour les deux parties.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1922 nous avons pris possession de notre nouveau domaine qui nous apportera à l'avenir une contribution que nous estimons devoir être intéressante. Nous possédons maintenant un instrument complet et bien homogène.

La situation générale ne s'est pas sensiblement modifiée au cours de l'exercice dernier; les conditions économiques sont restées peu favorables et se ressentent d'un état de choses toujours instable.

Les perturbations qui résultent des amples variations des changes ont eu une répercussion très marquée, notamment sur les transactions avec l'Allemagne qui, pour quelque temps encore, doit rester un des principaux débouchés de l'industrie textile alsacienne.

La dépréciation continue du Mark rend les échanges de plus en plus difficiles, sauf sur certains articles pour lesquels nos voisins sont encore insuffisamment outillés.

Nous avons donc continué à donner à notre clientèle un concours nécessaire et justifié; en outre nous avons pris part à de nombreuses opérations de crédit et d'émissions; parmi ces dernières nous citerons :

Obligations Ville de Paris

- » Ville de Verdun
- » Crédit Foncier de France
- » Houillères du Nord

Obligations Crédit National

- » et Bons du Chemin de fer P. L. M.
- » » » » Orléans
- » » » » Midi
- » » » » Nord
- » » » » Est
- » Manufacture de Glaces de St-Gobain
- » Groupements des Industriels Sinistrés
- » Ville d'Albert
- » Aciéries de Longwy
- » Gouvernement d'Algérie
- » Dollfus-Mieg & C<sup>ie</sup>
- » Groupement des Industriels alsaciens
- etc.

Nous avons également apporté notre concours à diverses augmentations de capital, mais nous nous sommes plus particulièrement attachés cependant à servir directement les intérêts régionaux et nous avons pris part à l'augmentation de capital de la Société Dollfus-Mieg & C<sup>ie</sup> — Filature de Laine Schwartz & C<sup>ie</sup> — Electricité de Strasbourg — Mines de Pechelbronn.

Le nouveau régime social ne modifie guère notre programme d'activité et, comme par le passé, nous nous efforcerons de donner à l'industrie et au commerce régionaux, le concours d'une organisation qui a fait ses preuves et qui dispose maintenant de moyens d'action plus complets.

Nous vous signalons que nos comptes-courants débiteurs donnent un total de Frs. 48.330.463,86 inférieur de Frs. 28.842.103,40 à celui de l'an dernier. Cette différence représente en grande partie des remboursements à la suite d'opérations de consolidation, notamment l'émission au bénéfice des Industries alsaciennes sinistrées, et de paiement par l'Etat de dommages de guerre dont la contrepartie avancée par nous antérieurement nous est rentrée.

Le poste « Banques et Trésor français » comprend notre avoir auprès de divers correspondants et les sommes qui nous sont dues par le Trésor français du fait de la valorisation.

Au passif nos comptes-courants créditeurs, témoignant de la confiance du public, accusent un chiffre supérieur à celui de l'an passé.

Le compte « Banques et Trésor » représente, en ce qui concerne le Trésor français, les Marks formant la contrepartie de la dette de l'Etat envers nous du fait de la valorisation et les sommes en compte courant reposant au crédit de divers correspondants banquiers.

Déduction faite de tous frais généraux, charges et amortissements sur créances, engagements et immeubles, les bénéfices ressortant au 31 Décembre 1921 s'élèvent à..... Frs. 4.357.642,76  
auxquels s'ajoute le report de 1920 ..... » 811.205,43  
Ensemble..... Frs. 5.168.848,19

à la disposition de l'Assemblée.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL :

PAUL SALMON

## RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MESSIEURS,

Vous venez d'entendre le rapport de la Direction sur le bilan arrêté au 31 Décembre 1921 ; nous nous associons à ses conclusions.

Avec le report à nouveau du compte de Profits et Pertes au 31 Décembre 1920, les Bénéfices nets au 31 Décembre 1921 s'élèvent à Fr. 5.168.848,19 que nous vous proposons de répartir comme suit :

Premier Dividende de 4% sur Fr. 45.000.000,— ..... » 1.800.000,—

Reste..... Fr. 3.368.848,19

Tantièmes statutaires au Conseil de surveillance et à la

Direction : 25% sur Fr. 2.557.642,76 ..... » 639.410,69

Solde..... Fr. 2.729.437,50

Dividende supplémentaire de 4% ..... » 1.800.000,—

laissant une somme disponible de..... Fr. 929.437,50

que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Si vous approuvez nos propositions, le dividende de Fr. 100,— par action serait payable immédiatement, sous déduction des impôts, contre remise du coupon N° 24.

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

1° Approbation du bilan que vous avez sous les yeux ;

2° Approbation du compte de Profits et Pertes et de la répartition que nous venons de vous proposer ;

3° Décharge et quitus de leur gestion à la Direction et au Conseil de surveillance.

*Au nom du Conseil de Surveillance :*

LE PRÉSIDENT,

EUGÈNE RAVAL

# BILAN AU 31

# DÉCEMBRE 1921

ACTIF		
	FR.	C.
Caisse et Banque de France.....	2.562.975	85
Banques et Trésor Français.....	152.493.733	26
Portefeuille Commercial.....	33.270.064	08
Portefeuille Titres.....	37.700.083	82
Coupons.....	131.219	28
Comptes-courants.....	48.330.463	86
Débiteurs par acceptations.....	2.802.470	04
Immeubles et Propriétés.....	3.443.066	69
	<u>280.734.076</u>	<u>88</u>

PASSIF			
		FR.	C.
Capital.....		45.000.000	—
Réserve légale.....	Fr. 4.500.000,—	8.612.500	—
Réserve supplémentaire.....	» 4.112.500,—	479.025	70
Fonds de prévoyance.....		81.957.281	59
Banques et Trésor Français.....		119.098.143	69
Comptes-courants et Dépôts.....		17.364.369	51
Dépôts à terme.....		2.802.470	04
Acceptations à payer.....		115.123	03
Dividendes à payer.....		136.315	13
Réescompte.....			
Profits et Pertes {	Report 1920.....	Fr. 811.205,43	
	» Bénéfices nets 1921.....	» 4.357.642,76	5.168.848 19
		<u>280.734.076</u>	<u>88</u>

## PROFITS ET

## PERTES

DOIT		
	FR.	C.
Frais généraux.....	3.847.422	78
Solde créditeur.....	5.168.848	19
	<u>9.016.270</u>	<u>97</u>

AVOIR		
	FR.	C.
Report.....	811.205	43
Bénéfice brut.....	8.205.065	54
	<u>9.016.270</u>	<u>97</u>

## RÉSOLUTIONS

### Première Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de l'ancienne Direction et celui de l'ancien Conseil de Surveillance, approuve le bilan arrêté au 31 Décembre 1921 et le compte de Profits & Pertes de l'exercice 1921 tels qu'ils ont été présentés, et donne quitus et décharge à tous les membres de l'ancienne Direction et de l'ancien Conseil de Surveillance de leur gestion pour l'exercice clos au 31 Décembre 1921.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée fixe à Frs. 100.—, soit 8<sup>o</sup>/<sub>o</sub>, le dividende par action qui sera immédiatement mis en paiement sous déduction des impôts, contre remise du coupon N° 24.

